

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 21 décembre 2023

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 12 décembre 2023 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Laëticia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Florian Renard, Eddy Zdziech, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert et Jean-Claude Priez	
Présents 27 / 33 Pouvoirs : 06 / 33		
Votants 33 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Laëticia Millecamp, Véronique Hubert à Jean-Paul Birembaut, Mélissa Boucher à Sylvia Potier, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	Absent (es) excusés (es) :	Absent (es) :
DELIBERATION 2023.08.06	Sollicitation de subventions opération de rénovation des salons d'honneur et des mariages	

Vu l'article 179 de loi de finances pour 2011 instituant la DETR,
 Vu l'article L2334-33 du C.G.C.T. fixant ses critères d'éligibilité,
 Vu la circulaire préfectorale d'appel à projets et les instructions relatives à la programmation 2024,

Considérant la nécessité de rénover les salons d'honneur et mariages de la mairie de Raismes, aménagés et décorés il y a plus de 40 ans, de mettre en conformité l'isolation phonique, acoustique, énergétique,
 de sécuriser les alimentations électriques et de chauffage, de procéder au renouvellement des mobiliers 100 % adaptaptables et modulables, de repenser l'accessibilité et les fonctionnalités des 3 pièces de l'étage, de terminer le programme de dématérialisation du Conseil Municipal,

Considérant que de l'ensemble des opérations figurant au programme d'investissement pour 2024, seul ce projet bénéficiera de fortes subventions permettant de limiter l'autofinancement du projet et l'équilibre du Budget,

Considérant l' avis favorable des commissions Patrimoine Renouvellement Urbain et Finances,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 4 contre (E. Zdziech, M. Bouaoud, P. Lambert et JC. Priez)

VALIDE le projet de rénovation des salons d'honneur de la mairie

VALIDE le plan de financement en annexe

AUTORISE le Maire à solliciter toute subvention possible permettant l'équilibre budgétaire de l'opération

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus



Pour copie conforme,
 Le Maire
 Aymeric ROBIN